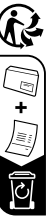




CIC FIGEAC

7 AVENUE FERNAND PEZET 46100 FIGEAC

☎ 05 65 10 60 70 FAX 05 65 50 73 19 ✉ 19323@cic.fr BIC : CMCIFRPP TVA : FR20456204809



10057
19323

Client :

M STEPHANE BINNEMANS
LIEU DIT PECHSESQUIERES
46120 STE COLOMBE

BINNEMANS STEPHANE EI LA BARRAQUE A
MIEL EI
LIEU DIT PECHSESQUIERES
46120 STE COLOMBE

Vos références :

SIRET : 95298717000018

Votre chargé d'affaires : Joris CHAUVET

Facture N°SGT26005280107113 du 04/02/2026

N° de contrat	Désignation bien/service	Quantité ou base de calcul	Prix unitaire HT	Total HT	TVA
	PRESTATIONS DE SERVICES				
	CONTRAT PRO ESSENTIEL				
100571932300020242901	<i>Votre CONTRAT PRO ESSENTIEL est une offre groupée de produits et services à tarification mensuelle avantageuse. Vous pouvez revoir à tout moment sa composition avec votre conseiller.</i> Total CONTRAT PRO ESSENTIEL du 01/01/2026 au 31/01/2026			14,55	
	Dont :				
	Produits et services soumis à TVA	1	-	5,50	(1)
	Produits et services non soumis à TVA	1	-	9,05	(2)

(1) TVA à 20,00 %

(2) TVA à 0,00 % : Prestations bancaires ou financières non soumises à TVA (Article 261 C 1° du CGI)

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA	Total TTC
20,00 %	5,50 EUR	1,10 EUR	6,60 EUR
0,00 %	9,05 EUR	0,00 EUR	9,05 EUR

Total	14,55 EUR	1,10 EUR	15,65 EUR
--------------	------------------	-----------------	------------------

Débité le 10/02/2026 sur le compte 10057 19323 00020242901 EUR

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous nous réservons la faculté de réclamer des intérêts de retard sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est due de plein droit en cas de retard de paiement, sans préjudice de toute indemnisation complémentaire.

Membre de l'assujetti unique N°FR95921419065: GTVA CREDIT MUTUEL, 4 rue Raiffeisen, 67000 STRASBOURG.